

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Dénomination et adresse de la collectivité

Commune de NOVALAISE
139 Route du Lac
73470 NOVALAISE
Représentant légal : Claudine TAVEL, Maire

Mode de passation

Convention d'occupation du domaine public communal avec mise en concurrence préalable conformément à l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques imposant de nouvelles obligations de procéder à des mesures de publicité et de sélection préalable à la délivrance des titres d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique.

La présente procédure n'a pas pour objet d'attribuer un marché public, un accord cadre ou une convention de délégation de service public mais de permettre la conclusion, d'une convention d'occupation du domaine public (AOT) avec le futur occupant qui sera retenu aux termes de cette procédure.

Il n'est donc pas fait application du code des marchés publics, ni des articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Objet de l'avis d'appel à la concurrence

La présente consultation concerne une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) basée sur une activité commerciale type « glaces-crêpes-gaufres-churros » qui se situe Place du Bourniau. La Commune de NOVALAISE autorise l'occupation de l'emplacement **faisant partie du domaine public**, uniquement afin d'y exercer une activité commerciale.

Présentation des emplacements

Halle
Place du Bourniau

Pièces du dossier de consultation

- Un avis d'appel public à la concurrence,
- Un règlement de consultation et son annexe (attestation sur l'honneur),
- Un formulaire de candidature et son annexe.
- Un projet de convention valant de cahier des charges.

Les Critères de sélection des offres

Les critères de choix sont fixés et hiérarchisés de la manière suivante (note sur 100 points)

1- Expérience professionnelle du candidat dans le domaine d'activité concerné	50 pts
2- Qualité des produits (ingrédients utilisés), leur provenance, méthode de fabrication	30 pts
3- Confort & qualité des installations (chaises, tables, parasols ...)	10 pts
4- Montant de la part variable de la redevance d'occupation proposé par le candidat	10 pts

Modalité de retrait des dossiers

L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site internet de la commune : www.novalaise.fr

Il est demandé aux candidats qui téléchargeront directement les documents via le site internet de la Commune de se signaler par mail à l'adresse compta@novalaise.fr.

En effet, toute information relative à d'éventuels compléments, modifications, ajouts de documents, report de date limite ou réponses aux questions relatives à la procédure sera communiquée par mail.

Dans le cas où un candidat aurait omis de se signaler, la commune de NOVALAISE ne pourra être tenue pour responsable du fait que ce candidat n'aura pu être informé des modifications, compléments, ajouts, réponses (...) effectués.

Le dossier de consultation peut également être remis gratuitement par mail, jusqu'à la date limite de réception des offres, au candidat qui en fait la demande à l'adresse suivante compta@novalaise.fr

Modalité de remise des offres

Toutes les pièces du dossier de candidature seront rédigées en langue française ou traduites et les certificats délivrés dans une langue étrangère doivent faire l'objet d'une traduction assermentée en langue française.

Les offres devront être transmises par pli postal en recommandé avec accusé de réception ou remises directement contre récépissé à l'accueil de la Mairie dans une enveloppe cachetée portant la mention suivante :

**« Candidature pour l'occupation temporaire du domaine public –
Place du Bourniau - NE PAS OUVRIR ».**

Négociations

La commune se réserve la possibilité de négocier avec les candidats qui auront présenté une offre complète.

La phase de négociation est destinée à la clarification des offres et à permettre aux candidats de les améliorer.

Date limite de réception des dossiers le Mercredi 14 juin 2023 à 12h00

Date de publication de l'appel à candidature le Vendredi 05 mai 2023

Le Maire
Claudine TAVEL

A red circular stamp of the Municipality of Novalaise. The stamp features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text "MAIRIE DE NOVALAISE" at the top and "1840" at the bottom. A large, dark signature is written over the stamp.